



## Communiqué de Presse n°53

### **Royal Air Maroc transfère certains de ses vols vers le Terminal T1 de l'aéroport Mohamed V pour plus de fluidité du circuit passager.**

A partir du lundi 09 août 2010, l'enregistrement des passagers des vols Royal Air Maroc au départ de l'Aéroport International Mohamed V de Casablanca à destination de la Belgique, de la Hollande, de l'Arabie Saoudite, de l'Egypte et du Liban sera effectué au Terminal 1, niveau « 0 ».

Pour les vols Omra également, les passagers seront enregistrés au Terminal T1 niveau « 0 ».

Pour les passagers des vols domestiques (intérieur Maroc), l'enregistrement et l'embarquement seront effectués au Terminal T1 niveau « 0 ».

Ce redéploiement a été décidé dans un souci d'améliorer la fluidité du circuit du passager pour une meilleure qualité de services et afin de désengorger le Terminal 2 de l'Aéroport Mohamed V en cette période de forte activité.

Les agents de Royal Air Maroc restent à la disposition des passagers pour toute information ou assistance.

*Casablanca, le 06 Août 2010*